



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Recensements

Question écrite n° 42970

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le prochain recensement général de la population. En effet, initialement prévu en 1997, le recensement de la population a été reporté en 1999, faute de crédits. Or, c'est toute l'information économique, sociale et statistique qui en patit ; compte tenu du flot d'informations qu'il fournit sur les caractéristiques de la population, ainsi que ses conditions de logement, et qui sert de base à de nombreux textes législatifs. Le recensement est la clef de voute de travaux d'enquêtes reflétant l'évolution du pays et un outil essentiel à l'aménagement du territoire. C'est aussi du travail et des emplois à créer. C'est une base de données essentielle qu'attendent régulièrement les élus pour connaître la situation du pays. Or, les dernières données datent de 1990 et ne sauraient constituer une base fiable pour mener avec succès travaux et études. Il lui demande par conséquent de lui fournir des précisions quant à la date exacte du prochain recensement et si des mesures notamment financières préalables à cette vaste opération ont été planifiées.

Texte de la réponse

Le recensement de la population est, en effet, une opération fondamentale pour l'économie et la prise de décisions publiques, notamment au plan local. Le ministre de l'économie et des finances veillera à ce que l'institut national de la statistique et des études économiques dispose des moyens nécessaires pour que le recensement de 1999 soit, comme le précédent, une réussite. Une première dotation sera prévue dès le budget de 1997, notamment pour effectuer des tests de collecte approfondis. Les demandes ultérieures, portant sur les années 1998 à 2001, seront inscrites en leur temps.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42970

Rubrique : Demographie

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 1996, page 4885

Réponse publiée le : 21 octobre 1996, page 5533